

### Groupes p.04

## FRATERNITÉ SAINT PIE X

### Silence sur la pédocriminalité au sein de la Fraternité Saint-Pie-X

#### ■ France

■ Enquêtes internes « orientées », prêtres accusés de pédophilie toujours en fonction, omerta sur les crimes... La Fraternité Saint-Pie-X semble avoir organisé un système pour taire les violences qui existent en son sein...

### Groupes p.06

## NOUVELLE ACROPOLE

### Des anciens membres dénoncent des violences psychologiques et physiques ■ Espagne

■ Les dirigeants de la Nouvelle Acropole présentent leur structure comme une école de philosophie. Derrière cette vitrine, des ex adeptes sortent du silence pour raconter les multiples violences vécues lors des tests d'entrée dans les « Forces Vives » du groupe...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

### Mouvances p.14

## PRATIQUES DE SOINS NON CONVENTIONNELLES

### Des témoignages alertent sur les méthodes d'Irène Grosjean ■ France

■ L'Obs a donné la parole à des proches de victimes des théories d'Irène Grosjean. Ils racontent les méthodes d'emprise et les techniques de la gourelle...

## SOMMAIRE

### Phénomène sectaire

p.02 ■ Pouvoirs publics

### Groupes

- p.03 ■ EURD
- p.04 ■ Fellowship of Friends
  - FLDS
  - Fraternité Saint-Pie X
- p.05 ■ Guerriers de Lumière
  - Moon
- p.06 ■ Nouvelle Acropole

- p.07 ■ NXIVM
- p.08 ■ Scientologie
- p.09 ■ Temple du Peuple
- Mouvances
  - p.10 ■ Développement personnel
  - p.11 ■ Esotérisme
    - Mouvance hindouiste
  - p.12 ■ Mouvance protestante
  - p.13 ■ Paranormal
    - Pratiques de soins non conventionnelles

p.19 ■ Théories du complot  
Thèmes connexes

- p.25 ■ Alimentation
  - Faux souvenirs
- p.26 ■ Mouvement anti-vaccination

# Phénomène sectaire

## Pouvoirs publics

### La cheffe de la Miviludes, Hanène Romdhane, a annoncé sa démission ■ France

■ Choisie par Marlène Schiappa, la magistrate avait pris la tête de cette cellule dédiée à la lutte anti-sectes en avril 2021.

Entre manque de moyens, ingérence du ministère de l'Intérieur ou dérives sectaires « noyées

dans un séparatisme bien flou », la Mission peine à renforcer ses effectifs et à se stabiliser. ■

(Sources : Le Point, 14.12.2022 & Marianne, 15.12.2022 & Les Jours,14.12.2022)

EURD

## Devenus jeunes adultes, d'anciens membres de l'Église universelle du Royaume de Dieu racontent ■ Grande-Bretagne

■ Une jeune femme ancienne membre de l'Église Universelle du Royaume de Dieu<sup>1</sup> a récemment lancé le mouvement Surviving Universal UK, permettant à des dizaines de jeunes adultes d'apporter leur témoignage des années passées au sein de l'Église.

Fondée au Brésil, l'Église Universelle du Royaume de Dieu, qui s'inscrit dans la mouvance évangélique pentecôtiste est présente dans le monde entier. Elle possède cinquante antennes au Royaume-Uni. Beaucoup d'entre elles se trouvent dans des régions économiquement défavorisées du pays. Victory Youth Group, ou VYG, est le nom de la partie de l'église qui s'occupe de proposer des activités aux jeunes adolescents. La plupart des jeunes qui témoignent aujourd'hui contre l'Église ont été recrutés via VYG. Ce dernier est très actif au Royaume-Uni : réunions, événements, campagnes et prières sont organisés tout au long de la semaine, garantissant que ses 1 330 membres réguliers s'y rendent fréquemment et y consacrent beaucoup de leur temps. Ce n'est qu'après des années de fréquentation de ce groupe, et après être parvenus à le quitter, que les ex-membres ont réalisé à quel point le fonctionnement de l'Église était discutable.

Tous les témoignages font état

de pressions plus ou moins fortes pour obtenir des dons d'argent. L'Église fait croire aux jeunes qu'en échange de grands sacrifices financiers ils obtiendront toutes sortes de bénédictions divines. Certains jeunes se retrouvant complètement désargentés devaient même vendre leur ordinateur portable, leur téléphone, des vêtements ou des bijoux pour trouver assez d'argent à donner à l'Église. Ces dernières années, des lecteurs de cartes bleues ont été installés dans le bâtiment où les jeunes se réunissent afin de faciliter les dons d'argent.

Selon ces témoignages, les adolescents étaient encouragés à couper les liens avec leur entourage amical et familial. Lorsqu'un jeune confiait s'interroger sur l'état de sa santé mentale ou sur sa sexualité, il était appelé à assister à des services spéciaux, se tenant le vendredi, comportant des séances publiques de « prières fortes » destinées à faire se manifester les

démons à l'origine des troubles. Quatre anciens membres disent avoir subi une séance de « prière forte » à l'âge de quatorze ans. Plusieurs autres ex-membres disent avoir, au même âge, dû visionner des vidéos choquantes montrant de réels cadavres. On leur faisait croire que ces cadavres étaient d'anciens fidèles ayant quitté l'Église.

Un porte-parole de l'Église a répondu à ces dénonciations en ces termes : « nous sommes conscients que, malheureusement, certains anciens membres promeuvent la haine contre l'Église sur les médias sociaux et vilipendent ses croyances et ses pratiques. Nos nombreux membres actuels apprécient l'Église et le bon travail qu'elle fait, et racontent une histoire différente ». ■

(Source : [theguardian](#), 29.11.2022)

1. En France, le groupe est aussi connu sous le nom de Centre d'Accueil Universel

## Fellowship of Friends

### Litige réglé entre un ancien salarié de Google et l'entreprise

#### ■ Etats-Unis

■ Kevin Lloyd avait été licencié en février 2021 de son emploi au sein de Google Developer Studio après avoir dénoncé l'influence d'employés liés à l'organisation spirituelle Fellowship of Friends, qualifiée de sectaire par de nombreux spécialistes. Il avait par la suite déposé plainte pour licenciement abusif. Un accord a été trouvé entre le plaignant et l'entreprise.

Dans sa plainte, Lloyd rapportait qu'au moins 12 des 25 employés de sa division, dont son directeur Peter Lubbers, étaient membres de Fellowship of Friends. Il affirmait également que leur appartenance au groupe avait favorisé leur embauche et des promotions internes.

La plainte déposée par Kevin

Lloyd avait soulevé des interrogations quant au recours excessif de l'entreprise Google à des employés contractuels, qui surpassaient en nombre les salariés travaillant à temps-plein. Beaucoup des collègues de Lloyd avaient été recrutés en tant que contractuels et étaient membres de Fellowship of Friends.

Google a confirmé le 19 décembre qu'un accord avait été trouvé. L'entreprise a également confirmé que Peter Lubbers ne comptait plus parmi ses employés. La nature de l'accord trouvé n'a pas été révélée. ■

(Source nytimes.com, 19.12.2022)

## FLDS

### Enlèvement d'enfants ■ Etats-Unis

■ Trois femmes appartenant au groupe - toutes épouses ou ex-épouses de Samuel Bateman<sup>1</sup>- sont accusées par le FBI de tentative d'enlèvement de fillettes dont certaines sont leurs propres enfants.

A la suite de l'arrestation de Samuel Bateman en août dernier des enfants avaient été retirés de la garde du gourou par les services de l'enfance de l'Arizona puis placés dans des foyers gérés par l'Etat. Par la suite les filles avaient réussi à s'enfuir. Elles ont été retrouvées après que les forces de l'ordre aient repéré une

voiture conduite par une épouse de Bateman. Les femmes auraient été en contact avec les enfants et les auraient aidées à planifier leur fuite.

Selon leurs avocats, les femmes arrêtées commencent à comprendre qu'elles ont été victimes de Samuel Bateman. ■

(Sources : BBC,07.12.2022 & Inside Edition, 14.12.2022)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *Samuel Bateman, chef de file des « Samuelites » accusé de maltraitance d'enfants* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/samuel-bateman-chef-de-file-des-samuelites-accuse-de-maltraitance-denfants/>

## Fraternité Saint-Pie X

### Silence sur la pédocriminalité au sein de la Fraternité Saint-Pie-X ■ France

■ Enquêtes internes « orientées », prêtres accusés de pédophilie toujours en fonction, omerta sur les crimes... La Fraternité Saint-Pie-X semble avoir organisé un système pour taire les violences qui existent en son sein. Une maison près de Gap servirait même de refuge aux prêtres fautifs.

>>>

L'institution ferait tout pour enterrer certains dossiers. Voilà comment un prêtre agresseur d'enfants, Patrick Groche, célèbre aujourd'hui la messe à Lourdes sans être passé devant la justice. La Fraternité aurait imposé des « restrictions et mesures » à l'abbé accusé sans pour autant le priver d'exercer à Lourdes. Ce cas-là serait loin d'être une exception. Un ancien prêtre de la Fraternité Saint-Pie-X qui tient à conserver l'anonymat raconte avoir entendu parler de violences sexuelles au sein du mouvement dès 2007. « J'étais en poste hors

d'Europe » raconte-t-il. « Lors d'un voyage, un supérieur m'a révélé le cas d'un confrère qui est désormais incarcéré pour pédophilie. À l'époque, nous étions 500 ou 600 prêtres et il m'avait révélé qu'il y avait déjà 10 cas « avérés » d'affaires de prêtres pédocriminels reconnus par la Fraternité. »

Une autre source proche de la Fraternité Saint-Pie X révèle que la maison de Montgardin, près de Gap, servirait de refuge aux prêtres qui ont commis des fautes, notamment des pédocriminels. Il existerait d'autres « planques »

pour mettre à l'abri des religieux soupçonnés d'abus. L'abbé Roisnel qui a violé trois femmes « aurait été caché dans une communauté intégriste d'extrême droite, proche de la Fraternité ». Une pratique permettant aux prêtres accusés d'échapper à la justice.

Le collectif créé à l'été 2022 rassemblant des victimes de la Fraternité a reçu plus de 30 signalements, transmis à la Fraternité qui n'y a donné aucune suite pour le moment. ■

(Source : [streetpress.com](https://www.streetpress.com), 22.12.2022)

## Guerriers de Lumière

### « Le gourou de la Villette » condamné à 10 mois de prison ferme ■ France

■ Jugé en octobre dernier pour abus de faiblesse aggravé sur une vingtaine de personnes, Élysée Ade a été condamné le 13 décembre à 30 mois de prison dont 10 mois fermes.

Aussi poursuivi pour agression sexuelle aggravée après qu'une adepte a perdu sa virginité lors d'une séance de thérapie avec lui, cet homme de 53 ans, professeur de kung-fu et pseudo-thérapeute, a été relaxé de ce chef

d'accusation. Il devra indemniser ses victimes et exercer une activité professionnelle éloignée de celle de thérapeute, titre qui lui permettait de facturer des séances à 50 euros sans aucun diplôme en la matière. Lui sont interdites

toute activité de coaching durant 5 ans et « la gestion d'activité commerciale » à vie. ■

(Source : [Le Parisien](https://www.leparisien.fr), 13.12.2022)

## Moon

### Le gouvernement japonais fait passer une loi afin d'encadrer davantage les dons ■ Japon

■ Le Premier ministre japonais Fumio Kishida a fait passer en urgence une loi relative aux dons destinés aux organisations, qu'elles soient religieuses ou non. Cette loi qui a été adoptée le 10 décembre, soit cinq jours seulement après sa soumission au Parlement, convainc peu.

>>>

>>>

L'assassinat de l'ancien premier ministre Shinzo Abe par le fils d'une adepte de l'Eglise de l'Unification a été suivi d'un flot de révélations concernant les liens anciens unissant le Parti libéral-démocrate à la secte. Ces révélations ont fragilisé l'administration du premier ministre, dont le taux de soutien ne dépasse pas 35% d'après un sondage du 9 décembre. C'est pour tenter de regagner en popularité qu'il a fait passer cette loi visant à encadrer les activités des structures qui collectent des dons ou qui effectuent des « ventes spirituelles ». Sont également concernées les organisations à but non lucratif et les écoles. Profiter de l'état de faiblesse des personnes ou susciter des peurs en affirmant qu'un don est « indispensable » pour écarter les difficultés sera considéré comme une infraction,

les sanctions pouvant aller jusqu'à un an de prison ou une amende de 1 million de yens (environ 7 000 euros). La loi donne également le droit aux familles des adeptes d'annuler des dons. Cependant cette dernière disposition n'est applicable que dans le cas où les adeptes n'ont plus les moyens financiers d'agir.

Des membres de l'opposition et des avocats ont accusé Kishida d'avoir été trop souple sur la question, parce que le parti Komeito, un partenaire de coalition au sein du gouvernement japonais depuis 1999, est soutenu par la secte Bouddhiste Soka Gakkai. D'autres experts disent que la loi manque d'une dimension punitive. Elle ne prévoit pas de limites aux dons, ni ne considère le fait que certaines personnes peuvent faire des dons sous endoctrinement. Elle n'aborde

pas non plus la protection des enfants. « Il faudrait aussi une loi pour prévenir les abus religieux à l'encontre des enfants », a plaidé Sayuri Ogawa, lors d'une audition au Parlement. Intervenant sous un faux nom, Mme Ogawa est la fille d'un couple d'adeptes de la secte Moon.

Dans le même temps, une délégation de victimes a remis le 9 décembre au ministère de l'Éducation une pétition signée par 209 000 personnes et appelant à la dissolution de la secte Moon au Japon. Shizuku Ida, ancienne adepte de deuxième génération, s'exprimant elle aussi sous pseudonyme, l'espère possible car « il y a encore beaucoup de victimes ». « Je ne vois rien de sincère de la part de l'église » a-t-elle déclaré. ■

(Sources : [theglobeandmail](https://theglobeandmail.com), 10.12.2022 & [lemonde.fr](https://lemonde.fr), 11.12.2022)

Nouvelle  
Acropole

## Des anciens membres dénoncent des violences psychologiques et physiques ■ Espagne

■ Les dirigeants de l'association Nouvelle Acropole (NA) présentent leur structure comme une école de philosophie. Derrière cette vitrine, des adeptes sortent du silence pour raconter les multiples violences vécues lors des tests d'entrée dans les « Forces Vives » du groupe.

Ce groupe formé en 1957 par l'argentin Jorge Angel Livraga et son épouse Ada Albrecht est présent aujourd'hui dans 54 pays. Le prêtre Manuel Guerra, auteur du Dictionnaire encyclopédique sur les sectes, décrivait l'association

comme une « secte ésotérique, néopaienne et paramilitaire, d'inspiration théosophique ».

Le groupe cherche à créer un « monde nouveau et meilleur » à l'aide de « forces vives », des

brigades masculines et féminines. Dans cette secte, il existe également un « corps de sécurité » pouvant porter des armes et dont les activités de ses chefs doivent rester secrètes.

>>>

>>>

Daniella Scudroni fait partie de celles et ceux qui ont mis des années avant d'arriver à raconter l'embrigadement dont ils ont été victimes. A 33 ans, elle affirme maintenant : « je n'étais pas Daniella, j'étais acropolitaine ».

Luis Santamaria, expert espagnol sur les questions sectaires, souligne aussi la double réalité de cette association culturelle. Pour lui, derrière le paravent philosophique, sont dissimulées des doctrines occultes. Les leaders du groupe, très élitistes, se perçoivent comme des « élus ». Ils souhaitent créer et diffuser à l'international un système politique et social aussi important que celui de la Grèce ou de la Rome antique. Le salut officiel

du mouvement se fait en privé, « jamais en public ». Les membres de l'association croient aussi en l'apparition d'une nouvelle race qu'ils nomment la « sixième sous-race », que nous sommes actuellement au Moyen-Age, que notre civilisation va s'effondrer et que seuls les acropolitains survivront. Aussi, ils obéissent à des règles sur l'alcool, la cigarette et la sexualité. Le végétarisme est préconisé.

Un ancien de la secte analyse le décalage entre le discours relatif à l'ouverture d'esprit et « l'idéologie de l'obéissance » enseignée. Après avoir découvert que le fondateur du groupe admirait Hitler, Franco et Mussolini, l'adepte repenté s'interroge : « comment ai-je pu

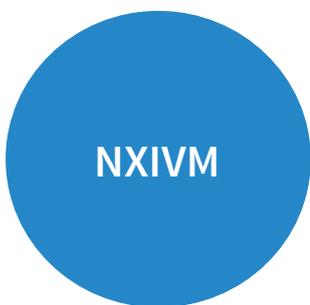
découvrir tant d'années plus tard ce qu'il pense de la vie ? ».

Ana, autre ancienne membre de la NA, explique la « coercition psychologique » subie. Elle raconte ce temps où elle devait censurer la moindre douleur physique ou psychique. Pour lui apprendre à contrôler ses émotions, elle avait été déshabillée à la montagne, en plein hiver, avant d'être mise dans l'eau gelée d'un fleuve.

Ces témoignages mettent en lumière la honte et la dépression qui ont suivi ces épisodes traumatisants.

Quant aux dirigeants de la NA, ils nient les faits et refusent d'être assimilés à une secte. ■

(Source : El Pais, 17.12.2022)



## Keith Raniere perd son procès en appel ■ Etats-Unis

■ Les avocats de Keith Raniere ne sont pas parvenus à convaincre les juges de leur interprétation de ce que la justice qualifie de « services sexuels à des fins commerciales », interprétation qui aurait pu disculper Keith Raniere de ce chef d'accusation.

Ils avaient choisi de contester la qualification juridique des faits : Raniere n'était pas, selon ses avocats, coupable de trafic sexuel. Selon la loi fédérale, lorsqu'à l'issue d'un acte sexuel une personne donne ou reçoit une quelconque chose de valeur, il y a dès lors trafic sexuel, ou « service sexuel à des fins commerciales ». Les avocats de Raniere ont soutenu que cette infraction

n'était pas constituée en l'espèce puisque leur client n'aurait jamais exploité sexuellement ses victimes en vue de faire des profits financiers. Cependant, les juges ont considéré que la définition de la formule « une quelconque chose de valeur » était très large, assez pour y inclure la conduite de Raniere. En effet, les « maîtres » membres de DOS<sup>1</sup> obtenaient des « choses de valeurs » lorsqu'ils

obligeaient leur esclave à avoir une relation sexuelle avec Keith Raniere : la possibilité de garder leur position privilégiée dans la hiérarchie de DOS, ainsi que celle de rester proche du leader. Il était par ailleurs déjà établi que Raniere avait décidé que chaque esclave devait environ 40h de travail par semaine à son maître. Enfin, les juges ont rappelé que les esclaves agissaient sous

>>>

>>>

la contrainte : chaque esclave devait fournir à son maître du matériel compromettant (écrit, photo, vidéo) qui était détenu comme « garantie » et utilisé pour

convaincre les esclaves d'avoir des relations sexuelles avec Keith Ranieri. ■

(Source : [lawandcrime.com](http://lawandcrime.com), 9.12.2022)

1. DOS (Dominus Obesquious Sororium), est une sororité secrète parallèle à NXIVM qui est en réalité un « réservoir » d'esclaves sexuelles dédiées à Keith Ranieri

## Scientologie

### Scientologie : des contrats signés sous la contrainte ? ■

#### Etats-Unis

■ Afin de quitter l'Eglise de Scientologie, ils ont dû signer des documents. Ces anciens membres en procès contre la secte affirment les avoir signés sous la contrainte.

Avant d'être autorisés à quitter la Sea org sur lequel ils travaillaient pour le compte de l'Eglise de Scientologie, Gawain Baxter, Laura Baxter et Valeska Paris ont dû signer des contrats dont ils ne comprenaient pas le contenu. Une fois les documents signés, un agent de sécurité leur a remis leurs documents d'identité, leur permettant de pouvoir partir et rejoindre leur pays. Ils réalisent aujourd'hui avoir signé un contrat dont certaines clauses stipulaient que dans le cas où ils devaient un jour engager des poursuites contre l'Eglise de Scientologie, le litige devrait être traité par un conseil d'arbitrage composé de scientologues, et non par un juge issu du système judiciaire américain. C'est pour écarter totalement cette éventualité que les plaignants tentent de prouver

que ces contrats ont été signés sous la contrainte.

L'avocat qui représente l'Eglise de Scientologie invoque la notion d'« obéissance religieuse », différente de celle de contrainte. Et d'avancer que cette notion tombe sous le coup d'une doctrine juridique connue sous le nom d'« exception religieuse », doctrine qui permet de protéger les Eglises des revendications de leurs employés. La Cour Suprême américaine a par le passé décrété que les tribunaux laïcs n'avaient pas le pouvoir d'interférer dans ce cas-là. L'avocat considère en outre qu'il faut prendre en considération les croyances que les anciens membres possédaient à cette époque-là.

Shelby Leighton, une avocate qui travaille au sein de Public Justice,

une organisation à but non lucratif qui représente les anciens membres, estime que la contrainte se nichait dans la peur d'être puni, peur à laquelle ont été soumis les Baxters et Valeka Paris depuis leur plus tendre enfance. Elle ajoute qu'il n'est pas nécessaire non plus de prouver qu'il y a eu recours à la force physique pour prouver qu'il y a eu contrainte : « ils ont tout bonnement été gardés prisonniers jusqu'à ce qu'ils signent ces documents ». Le juge n'a pas encore indiqué quand ou comment il rendra sa décision quant à la demande de la Scientologie de régler cette affaire en interne. ■

(Source : [tampabay.com](http://tampabay.com), 18.12.2022)

### Le procès de l'acteur scientologue Danny Masterson annulé ■ Etats-Unis

■ Accusé de viols par 3 femmes, l'homme de 46 ans a été inculpé en 2020 pour des faits survenus entre 2001 et 2003. En novembre 2022, le jury a voté à 7 reprises sans réussir à trouver un accord. La juge a déclaré l'annulation du procès.

>>>

>>>

«Nous sommes très loin de parvenir à une décision unanime sur chacun des chefs d'accusation, et nous sommes convaincus que la situation ne va pas évoluer», ont déclaré les jurés dans une note transmise à la juge Charlaine Olmedo.

Dans cette affaire, l'Eglise de Scientologie et son président

David Miscavige sont aussi accusés d'avoir harcelé et intimidé les plaignantes.

L'absence de consensus dans le jury a poussé la juge à annuler le procès et à en fixer un autre pour le 27 mars prochain.

Suite à cette annonce, l'actrice et ex-membre de la Scientologie Leah Remini a rappelé sur Twitter

son combat contre l'Eglise. Elle a insisté sur le système de dissimulation des crimes dans l'organisation et le courage des femmes qui sont allées en justice malgré les pressions du mouvement. ■

(Sources : bfmtv, 01.12.2022 & Variety, 01.12.2022)

## Temple du Peuple

### Comment se souvenir du massacre de Jonestown ? ■ Etats-Unis

■ Au fin fond de la jungle de Guyana, un unique panneau et une simple dalle commémorative sont les seuls vestiges du massacre qui a eu lieu au sein de la secte People's Temple il y a presque cinquante ans.

On peut lire sur le panneau « Welcome to the People's Temple » : il indique l'entrée de ce que fut jadis Jonestown, une jungle où 914 adultes et enfants sont décédés le 18 novembre 1978. Dans les alentours, on peut trouver une dalle blanche qui s'érige au milieu de la végétation abondante et sur laquelle est inscrit « en mémoire des victimes du massacre de Jonestown ».

Fitz Duke, habite dans un village voisin. Il avait 31 ans lorsque le massacre a eu lieu. Il se rappelle la présence de Jones et de sa cohorte d'adeptes afro-américains, lesquels avaient travaillé d'arrache-pied pour défricher le terrain et y construire une « colonie socialiste et auto-

suffisante » sur environ 1500 hectares. « Ils avaient un système d'agriculture très efficace » dit-il, ajoutant que des habitants des villages voisins venaient souvent travailler pour la communauté. « Ils avaient beaucoup de bétail. Ils étaient quasiment auto-suffisants en termes de nourriture. On avait l'habitude de venir souvent les voir. Ils avaient un super groupe de musique, beaucoup d'instruments. » Il se rappelle également les gardes de Jonestown, qui surveillaient du haut d'une tour les allées et venues. Cependant, Fitz Duke fait partie de ceux qui préféreraient que le massacre soit oublié : « Je trouve que cela a fait énormément de mal à notre

pays. Cela a placé Guyana sur la carte pour de mauvaises raisons. Ils devraient [se] débarrasser [de la plaque]. Ils devraient donner la terre à des fermiers et les laisser la cultiver. » Tiffnie Daniels, députée de l'opposition et habitant le même village que Fitz Duke, déclare souhaiter que ce site soit un lieu où les visiteurs viendraient « comprendre ce qu'il s'est passé ». « Il y a juste un monument [la dalle], et la jungle. Mais si les enfants veulent étudier cet événement, ou si des personnes veulent venir visiter cet endroit comme un site touristique, il n'y a rien. Oui c'est un mauvais souvenir, mais c'est aussi l'histoire. » ■

(Source : 01.12.2022, france24.com)

## Les néo-spiritualités : des offres individuelles pour répondre à une crise collective ? ■ France

■ Dans son ouvrage *Les nouvelles routes du soi*, le journaliste Marc Bonomelli analyse ses deux années passées en immersion avec les « nouveaux cheminants », ces néospirituels « en quête de sens », attirés par les retraites chamaniques ou jeûnes, cercles de sorcières, reiki, tarot, astrologie...

Dans un contexte de crise écologique, économique et politique, la perte de repères et le recul du collectif laissent place à une société toujours plus individualiste. Le besoin de lien et de transcendance explique l'essor d'une nébuleuse où prospèrent de multiples croyances autour de néochamanes, d'énergéticiens ou de militants qui spiritualisent l'écologie. Ce grand retour du sacré prend le contrepied de l'idéologie du progrès technique initié depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Après la Seconde Guerre mondiale, nos systèmes technologiques -aussi performants que destructeurs- ont été remis en cause. Matérialisme et productivisme se voient alors critiqués par le mouvement hippie des années 1960 et la première vague New Age. Selon Marc Bonomelli, la redécouverte contemporaine du chamanisme reflète un besoin de réenchantement du monde. Aujourd'hui, les adeptes de ces pratiques sont majoritairement des femmes blanches ayant occupé des postes à responsabilités, au mode de vie matérialiste et parfois en quête de sens après un burn-out au travail. Certaines pensent trouver des chemins alternatifs dans les

invitations au développement personnel qui leur sont adressées et dissimulent bien la nouvelle injonction culpabilisante faite aux femmes : le devoir d'aller bien ou mieux et de chercher perpétuellement à s'améliorer. Une industrie estimée à 11 milliards de dollars actuellement et dont les bénéfices n'ont rien d'évident. Un article de Neonmag résume la situation actuelle : « Aujourd'hui, la Wonder Woman 2.0 est déconstruite et indépendante : elle fait du yoga tous les matins, prépare des smoothies énergisants pour sa famille et court 10 kilomètres trois fois par semaine, raffole d'huiles essentielles et part en voyage solo pour se reconnecter à ses chakras, en mode Mange, Prie, Aime. Évidemment qu'avec tout ça elle trouve le temps d'aller au travail, quelle question ! ». Autrement dit, les spiritualités alternatives individualisent des réponses à des enjeux collectifs et font reposer sur leurs adeptes les solutions à des problèmes structurels. Par ailleurs, leur rapport très décomplexé à l'argent explique leur parfaite intégration au système capitaliste moderne. Les prix exorbitants de certaines séances imposées après des

pseudo formations ou bien la vente des livres, conférences ou produits dérivés constituent également un marché rentable pour ces « nouveaux cheminants ».

L'accumulation d'expériences ésotériques et mystiques dans un contexte de mondialisation ; le refus de se soumettre à des dogmes ; la volonté de prendre ce qu'il y a de « vrai dans toutes les religions » explique le fourre-tout parfois grotesque et superficiel des croyances et pratiques affichées par ces spiritualités.

Par ailleurs, la perméabilité entre sphères occultistes et complotistes, de laquelle est né le néologisme « conspiracy », génère de nouveaux problèmes. Si les néo-spiritualités proposent des réponses « alternatives » aux enjeux du moment, elles peuvent également accroître certains dangers : individualisation des pratiques face à une crise collective et brouillage des frontières entre croyances et sciences à l'ère d'une désinformation générale grandissante. ■

(Sources : [Ladn.eu](http://Ladn.eu), 02.12.2022 & [neonmag.fr](http://neonmag.fr), 02.12.2022)

## Esotérisme

### Bugarach dix ans après la fin du monde qui n'a pas eu lieu ■ France

■ Le 21 décembre 2012, des centaines de personnes s'étaient rassemblées dans ce village occitan en espérant survivre à l'apocalypse supposée du calendrier maya. Deux journalistes sont retournés, 10 ans plus tard, dans ce haut lieu d'esotérisme et en ont tiré un livre, *La Montagne inversée*.

La fin du monde ne s'est pas produite. Alors, qui peuple Bugarach aujourd'hui ? Les deux auteurs Romain Lescurieux et Antonin Vabre ont refait le voyage en 2022.

L'autoproclamé « Christ cosmique » de l'époque, Sylvain Durif, a fini par quitter cette terre, expulsé par les gendarmes pour n'avoir pas payé ses loyers. Il se trouve maintenant au Sénégal.

Ceux qui sont restés ou qui arrivent dans le village ne sont pas là par hasard. Nés sur place ou néoruraux portés par la vague New Age, les habitants entendaient fonder des communautés hippies. D'autres se sont installés sur ce territoire après la crise du Covid. Conséquence : on compte 236 Bugarachois en 2022

contre 180 en 2012. Un petit succès qui s'explique par des circuits organisés, des stages, retraites spirituelles dont les gens entendent parler par les réseaux sociaux. Les prix de ces offres ont d'ailleurs augmenté significativement. Un stage estimé à 350 euros les 3 jours dans les années 2000 coûte aujourd'hui 2 000 euros pour 4 ou 5 jours.

Dans ce village où l'esotérisme et l'ufologie sont répandus, le maire a éprouvé quelques difficultés à faire respecter le port du masque lors de la pandémie. Des noms de figures complotistes connues comme Thierry Casanovas ou des discours conspirationnistes issus du groupe américain QAnon trouvent aussi un écho particulier

à Bugarach.

Confrontée à un taux de chômage élevé, la pauvreté, la désindustrialisation et la fuite des jeunes, la haute vallée de l'Aude devient un désert médical à tel point qu'il devient plus facile de « trouver un chaman ou un guérisseur qu'un rendez-vous avec un médecin sur Doctolib ». De la même manière, « si certaines personnes choisissent l'accouchement à domicile, c'est aussi parce que les hôpitaux sont très éloignés ». Et les informations circulent sur internet essentiellement ; espace où se propagent des discours complotistes sans contradiction. ■

(Source : Libération, 21.12.2022)

## Mouvance hindouiste

### Le représentant de Nithyananda invité à la Chambre des Lords ■ Grande-Bretagne

■ La fête de Diwali, la fête des lumières hindoue, est la plus importante fête indienne de l'année. Deux ministres conservateurs Britanniques, Bob Blackman et Rami Ranger, ont organisé des célébrations au sein de la Chambre des Lords. Atmadaya, le représentant en Grande-Bretagne du gourou Nithyananda, faisait partie des invités.

L'organisation de Nityananda bénéficiait d'une pleine page de publicité dans une brochure distribuée aux invités. Certains d'entre

eux étaient d'ailleurs mécontents de l'exposition dont jouissait l'organisation, compte tenu du fait que le leader a fui l'Inde en 2019

alors qu'il faisait l'objet d'accusations d'enlèvement d'enfants, séquestration, abus sexuels et viols. Il prétend depuis avoir fondé une

>>>

>>>

nation sur une petite île privée près de Trinidad et Tobago : la République de Kailaasa. Il reste toujours introuvable aujourd'hui. Ce n'est pas la première fois que le conservateur Bob Blackman, dont les électeurs sont pour une large part originaires de la communauté hindoue, essuie des critiques quant aux personnes

qu'il invite au Parlement. En 2017 il était critiqué pour avoir invité Tapan Ghosh, un nationaliste hindou qui avait défendu le génocide des Musulmans en Birmanie, lors d'une manifestation parlementaire intitulée « Tolerating the Intolerant »

Atmadaya a publié une déclara-

tion dans laquelle il affirme que les allégations contre Nithyananda « sont fausses et font partie d'une campagne de persécution religieuse menée par des factions extrémistes anti-hindou du gouvernement Indien ». ■

(Source : [theguardian.com](https://www.theguardian.com), 11.12.2022)

Mouvance  
protestante

## Le pasteur baptiste Claude Guillot condamné ■ Canada

■ Le tribunal a condamné à 8 ans de prison le pasteur baptiste Claude Guillot pour avoir infligé de sérieux sévices physiques et psychologiques à cinq garçons inscrit dans des écoles qu'il dirigeait.

Deux d'entre eux étaient inscrits à l'école de la Bonne Semence de Victoriaville, dont Claude Guillot était directeur. Les trois autres suivaient leur scolarité et vivaient dans une école qui fonctionnait de manière clandestine à Québec. A l'époque Les parents avaient confié l'éducation de leurs enfants au pasteur, l'autorisant à les corriger physiquement. La Couronne réclamait une peine

de 15 ans, la défense de trois ans. Claude Guillot sera finalement condamné à 8 ans de prison. Le juge a décrit durant l'audience la nature des nombreux sévices infligés au cours de toutes ces années : coups de palettes de bois sur les fesses, coups de poings au ventre, claques au visage, isolement. Le pasteur faisait croire aux jeunes garçons qu'ils seraient engloutis sous terre s'ils décidaient

de fuir ou de le dénoncer.

« Aucune religion ne permet à celui qui la pratique de violenter et torturer un enfant ! », lui a rappelé le juge Christian Boulet de la Cour du Québec.

Le pasteur est resté impassible à l'annonce de sa peine et s'est laissé menotter sans réaction. ■

(Sources : [lesoleil.com](https://www.lesoleil.com), 01.12.2022)

## La forte influence des Eglises évangéliques sur la vie politique ■ Kenya

■ A l'occasion de son installation dans la résidence présidentielle, William Ruto, élu en septembre 2022 président de la République du Kenya, avait convié une quarantaine de pasteurs évangéliques afin de célébrer sa victoire, déjeuner et prier. La Première Dame le leur a promis : « vous reviendrez tous les mois ».

William Ruto est un chrétien qui ne cache pas sa ferveur. Le 5 mai, quelques semaines avant le scrutin, un accord a été signé entre la coalition Kenya Kwanza de William Ruto (alors à l'époque vice-président) et l'Association du

clergé pentecôtiste et évangélique du Kenya (APECK). L'accord se présente sous la forme de seize propositions rédigées dans le but de « promouvoir les intérêts de l'Eglise et du Royaume de Dieu dans notre nation ». Parmi ces

propositions : autorégulation des églises, allocation de terres pour les congrégations, nomination de membres du clergé à des postes gouvernementaux, exonération fiscale. Le télévangéliste Mark Kariuki, allié de longue date

>>>

>>>

du président, déclare « suivre attentivement sa mise en œuvre ». Il fait partie des quelques deux milles pasteurs qui ont soutenu publiquement la candidature de William Ruto à la présidence. Un fort soutien qui s'explique : depuis quelques années, le futur président s'était montré d'une grande générosité à l'égard des pasteurs et de l'électorat chrétien, qui représente 80% de la population. Il aurait en effet fait don entre janvier et juin 2018 de 600 000 dollars à des églises évangéliques.

Cette collusion inquiète, car elle

permettra très certainement aux religieux de peser sur des décisions législatives. Même le système judiciaire semble en danger. Martha Koome, l'actuelle présidente de la Cour Suprême, connaît bien la Première Dame, puisqu'elles fréquentent la même église. C'est elle qui a validé la victoire de William Ruto. Elle a déclaré devant les caméras ce soir-là : « Ce jugement n'est pas dû à notre force ou à notre pouvoir en tant que tribunal, mais seulement grâce au Dieu fidèle que nous servons. »

Githieya Kimari, éditorialiste

pour le quotidien *The Standard*, fait partie des nombreux observateurs inquiets de voir se profiler une solide alliance politique entre la présidence et les églises pentecôtistes. Dans une tribune publiée dans le quotidien quelques semaines après l'élection présidentielle, il rappelait que le Kenya « est une nation laïque » et que « la religion doit être séparée des affaires de l'Etat ». ■

(Source : [lemonde.fr](https://www.lemonde.fr), 28.11.2022)

## Paranormal

### Un magnétiseur condamné à 4 ans de prison ■ France

■ L'homme, accusé d'agressions sexuelles par 10 femmes et une jeune fille de 14 ans, a été jugé au tribunal correctionnel de Nantes.

Le procureur de la République a estimé qu'il s'agissait d'un « grand manipulateur » qui a « fait passer pour du soin ce qui

est la manifestation de ses pulsions ». Condamné à effectuer sa peine sous bracelet électronique, il devra indemniser ses victimes

et sera interdit de dispenser des soins psychologiques. ■

(Source : [20 minutes](https://www.20minutes.fr), 02.12.2022)

## PSNC

### La naturopathie : une PSNC à succès ■ France

■ Au début du mois de décembre 2022, *l'Obs* a consacré un dossier aux pratiques de soins non conventionnelles et s'est penché de manière plus approfondie sur l'une d'entre elles qui connaît un grand succès en France : la naturopathie.

Au début de son article intitulé « *Les dérives des naturopathes* », *l'Obs* donne la parole à une repentie de la naturopathie. Après avoir visionné des vidéos d'Irène Grosjean la « pseudo-papesse de

la naturopathie », elle a choisi de s'intéresser à la pratique jusqu'à devenir elle-même naturopathe pendant cinq ans. Progressivement, elle s'est mise à douter, ne se sentant plus à l'aise avec le dis-

cours prôné par la naturopathie. Les nombreux discours antivax de ses confrères naturopathes lors de la pandémie la décident à remettre en cause la pratique. Elle se rend alors compte que ce qui

>>>

>>>

était pertinent était le travail fait autour de la diététique et choisit alors de reprendre des études pour devenir diététicienne. Elle est aujourd'hui diététicienne et publie régulièrement des vidéos YouTube pour alerter sur les dérives de la naturopathie.

Les Français semblent de plus en plus enclins à se tourner vers des pratiques de soins non conventionnelles, comme la naturopathie. Selon un sondage Harris Interactive de 2019 sur les médecines douces, 10% déclarent avoir déjà consulté un naturopathe. Les naturopathes s'implantent de plus en plus et seraient près de 6 000 aujourd'hui. Pour rappel, en France la naturopathie n'est validée par aucun diplôme d'Etat. Autre chiffre celui de la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) qui estimait que 4 français sur 10, dont 60% parmi les malades du cancer, auraient eu recours à des médecines douces. Bruno Fallisard pédopsychiatre et biostatisticien à l'Inserm remarque que la reconnaissance sociale de ces pratiques augmente, due notamment à « un désarroi ambivalent de nos concitoyens face à la médecine conventionnelle et une fascination pour des pratiques différentes ». Il affirme qu'il est important de ne pas juste constater leur manque de rationalité mais

que cela constitue un véritable problème de santé. Selon lui, il faut chercher à comprendre leur mécanisme d'action, les évaluer et les structurer. Pour le moment il n'existe aucun service de l'Etat pour assurer le suivi de ces pratiques et les pseudo-thérapeutes peuvent prospérer en toute quiétude.

Les causes de ce succès sont multiples : d'une part les failles de la médecine avec notamment les difficultés de prise de rendez-vous avec des médecins dans certains territoires, des consultations parfois trop rapides et dénuées d'empathie notamment en ce qui concerne les maladies chroniques. Parmi les autres causes on peut aussi citer les différents scandales sanitaires, et aussi une défiance accentuée par l'essor du complotisme durant la période pandémique. Pour Thierry Ripoll, chercheur en psychologie cognitive et enseignant à l'université d'Aix-Marseille, la « préférence naturelle » joue aussi un rôle. Pour lui « tout le monde, ou presque, préfère un remède naturel à un remède chimique, comme si la nature était bonne par essence et tout ce que crée l'homme potentiellement mauvais ». Enfin, les malades sont bien souvent des personnes très vulnérables, en quête de sens, et peuvent donc se rapprocher d'explications et de solutions irrationnelles là où la

science n'a pas forcément d'explication à donner.

Aller voir des praticiens de ces PSNC comporte des dangers pour les individus, notamment un phénomène d'emprise qui peut entraîner des pertes de chance chez les malades. Par la suite, les victimes ont du mal à faire entendre leur voix car elles ne savent pas comment agir et/ou parfois peuvent manquer de preuves. Quand elles souhaitent poursuivre un pseudo-thérapeute et protéger d'éventuelles nouvelles victimes elles se retrouvent démunies. Une proche d'une victime d'Irène Grosjean raconte que lorsqu'elle a voulu agir on lui a répondu que « c'était son choix ». Franck Dannerolle, chef de l'Office central pour la Répression des Violences aux Personnes reconnaît qu'il n'est pas évident de qualifier pénalement l'infraction car les victimes sont à la base de la démarche. Restent alors les associations de victimes qui par leur expérience dans l'écoute peuvent recevoir les victimes et leurs proches afin de les aider, de les croire et de les comprendre. ■

(Source : L'Obs, n° 3034 du 1er au 7 décembre 2022)

Lire l'ensemble des articles de l'Unadfi sur la naturopathie : <https://www.unadfi.org/mot-clef/naturopathie/>

## Des témoignages alertent sur les méthodes d'Irène Grosjean ■ France

■ L'Obs a donné la parole à des proches de victimes des théories d'Irène Grosjean<sup>1</sup>, naturopathe de 92 ans et adepte de crudivorisme. Ils racontent les méthodes d'emprise et les techniques de la gourelle qui ont pu entraîner le décès de leurs proches.

>>>

>>>

Irene Grosjean ne donne pas que des conseils alimentaires, elle donne des « consultations médicales » sans qu'elles n'en portent le nom et ne dispense pas des ordonnances mais des « plans de santé ». Elle a aussi annoncé l'ouverture prochaine au Maroc d'un « centre de santé » grâce auquel, selon ses mots, « les paralysés peuvent remarcher, les cancers n'ont plus de cancer, les sidéens n'ont plus de sida ».

Dans tous les témoignages recueillis par *l'Obs*, et ce peu importe la maladie, Irène Grosjean demande aux victimes de suivre une purge à l'huile de ricin ou au Chlorumagène, l'utilisation de mélanges d'huiles essentielles et des jeûnes réguliers plus ou moins sévères afin de « détoxifier » les malades. La maladie ne serait qu'une réaction du corps qui tenterait d'expurger les poisons qu'il contient notamment du fait de l'« alimentation morte ». Médicaments et vaccins sont bannis car ils empêchent le processus d'autoguérison. Dans ce véritable empire économique et spirituel qu'elle a fondé, Irène Grosjean n'est pas seule. Elle est accompagnée de sa fille, Nelly, qui vend des mélanges d'huiles essentielles notamment aux personnes venant voir sa mère. Il y a aussi un couple qui met en scène la naturopathe dans des vidéos afin d'assurer sa promotion. Elle a aussi formé un grand nombre de naturopathes qui essaient partout en France notamment

Miguel Barthéléry récemment au cœur de déboires judiciaires<sup>2</sup>. La crise sanitaire lui a aussi permis de se faire un nom au sein des milieux complotistes. Fervente anti-vax depuis de nombreuses années elle a une certaine aura dans ce milieu.

Les témoignages montrent que les victimes affaiblies par la maladie et ayant suivi ses principes sont devenues très faibles, ont perdu beaucoup de poids et dans certains cas sont décédées.

Un témoin raconte que son père atteint d'un cancer de la prostate est allé voir Irène Grosjean sur les conseils d'un guérisseur. Elle lui a dit qu'elle allait le sauver et que les médecins étaient des meurtriers. Il a arrêté son traitement et perdu plus de 25 kilos. Lorsque son fils décide de l'accompagner à une séance, il se retrouve diabolisé et face à ses nombreuses questions Grosjean dira à son père que c'est lui qui le rendait malade. Elle a aussi promis à ce père qu'il allait être centenaire alors qu'il est mort quelques mois plus tard à l'âge de 71 ans.

Autre témoignage, celui d'un homme dont la femme a suivi les principes d'Irène Grosjean alors qu'elle était atteinte d'un cancer de l'utérus soignable. Il raconte le travail de manipulation fait par Grosjean : elle alterne entre gentillesse et colère, menaces, sermons et conseil de ses livres et produits. Là-aussi, le mari a été diabolisé par la naturopathe qui le considère comme un « parasite ».

Le couple se dispute et la femme s'éloigne même de ses enfants. Si elle ne suivait pas ce que lui disait la gourelle elle allait mourir, pensait-elle. En 2018, elle mourra avec le regret d'avoir suivi Irène Grosjean.

À une autre victime, Irène Grosjean dira que son cancer du sein n'existe pas et qu'il lui faut juste éliminer les toxines avec des purges. Elle lui fait alors une pseudo-ordonnance d'hydrolats de romarin et de thym. Elle mourra quelques mois plus tard après avoir coupé les ponts avec Irène Grosjean.

Rongés par la culpabilité, les proches n'ont pas porté plainte et d'après *l'Obs*, de nombreuses autres victimes se taisent certainement. ■

(Source : *l'Obs*, n° 3034 du 1er au 7 décembre 2022)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *Qui est Irène Grosjean la naturopathe dénoncée par le collectif l'Extracteur ?* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/qui-est-irene-grosjean-la-naturopathe-denoncee-par-le-collectif-lextracteur/>

2. Lire sur le site de l'Unadfi, *Nouveaux témoignages concernant le naturopathe Miguel Barthéléry* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/nouveaux-temoignages-concernant-le-naturopathe-miguel-barthelely/>

## Peine confirmée en appel pour le naturopathe Miguel Barthéléry ■ France

■ Le naturopathe était jugé en appel au début du mois de décembre 2022. La peine énoncée en première instance en octobre 2021 a été à nouveau requise : deux ans de prison avec sursis et interdiction d'exercer le métier de naturopathe.

Aucune demande d'exécution provisoire de sa peine n'avait été demandée en première instance. Le naturopathe a donc pu continuer à exercer en attendant son procès en appel. C'est en téléconsultation, dans le cadre de stages organisés par Irène Grosjean au Maroc, que Miguel Barthéléry a poursuivi son activité. Camille, qui accuse le naturopathe d'être à l'origine du décès de son mari atteint d'un cancer et qui suivait des programmes de jeûnes et de purges, le déplore :

« c'est indécent, si on estime qu'il est dangereux au point de lui interdire de travailler, je ne comprends pas que la juge n'ait pas demandé aussi une exécution provisoire ». Elle reçoit depuis un an des témoignages de familles décrivant le calvaire que le naturopathe aurait fait vivre à leur proche malade. Des récits qui attestent d'une absence de remise en question de la part du naturopathe : « Miguel n'a rien changé à sa façon d'être, il ne s'est pas remis en question,

même après son procès d'octobre 2021. Il prend tout cela par-dessus la jambe. Il se sent tellement supérieur et sûr de ce qu'il fait. Il continue ses consultations, il organise des stages. Et écarte toujours les malades de la médecine conventionnelle. »

L'accusé s'est défendu lors de son procès en appel : « je n'ai pas promis de guérison ». Le délibéré du procès en appel sera rendu le 9 février 2023. ■

(Sources : [leparisien.fr](http://leparisien.fr), 08.12.2022 ; [la1ere.francetvinfo.fr](http://la1ere.francetvinfo.fr), 09.12.2022)

## PSNC et relai médiatique ■ France

■ Dans le courant du mois de décembre, le journaliste Thibaut Schepman a analysé pour *La Revue des Médias* de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) les stratégies des naturopathes et autres promoteurs des pratiques de soins non conventionnelles. Un autre article a quant à lui proposé des pistes d'explications à l'envahissement de la presse par des annonces d'ouverture de cabinets de divers thérapeutes.

Aujourd'hui les naturopathes usent des outils de communication 2.0 pour promouvoir leurs actions avec des vidéos YouTube ou en produisant du contenu pour les réseaux sociaux. Avant l'avènement des médias sociaux, dans les années 1970 et 1980, certains avaient basé leur stratégie médiatique sur des reportages diffusés à la télévision. Les praticiens dont les méthodes ont connu un récent succès -comme par exemple Thierry Casasnovas- s'inspirent de personnages qui ont connu une audience bien

avant internet. On peut citer Guy-Claude Burger, fondateur de l'instinctothérapie<sup>1</sup>, condamné à plusieurs reprises pour exercice illégal de la médecine et viols sur mineurs. Ou encore Pierre-Valentin Marchesseau qui, un peu moins connu que le précédent, est considéré comme l'un des fondateurs de la naturopathie à la française et dont les idées seraient « très réductrices voire trompeuses ou racistes ».

L'INA a choisi dans sa revue d'analyser des passages à la télévision de Guy Claude Burger,

Vincent Marchesseau ainsi que d'autres trouvés dans ses archives. Cette analyse permet de montrer les techniques de promotion mises en place et les parallèles avec les discours tenus aujourd'hui. Ces différentes vidéos ont été analysées et commentées par plusieurs spécialistes du sujet.

Le premier reportage visionné a été diffusé en novembre 1985 sur *Antenne 2*. Il concerne Guy-Claude Burger installé alors au château de Montramé. Pour rappel, lors de la diffusion de ce reportage il

>>>

>>>

avait déjà été condamné à quatre ans de prison en Suisse pour avoir encouragé et pratiqué les rapports sexuels entre adultes et enfants. Dans ce reportage, Burger évoque l'idée que cesser de cuire ses aliments – la base de sa doctrine – est une technique ancestrale. Pour Richard Monvoisin, enseignant à l'Université Grenoble-Alpes, faire appel à un argument d'ancienneté permet de dire « que si nos ancêtres le faisaient, et qu'on est encore là, alors ça doit être intrinsèquement bon ». Or une méthode ne reçoit un plébiscite scientifique que si elle est validée par des preuves et non par le caractère ancien de sa pratique. Outre cet argument, Clément, enseignant agrégé en biologie et cofondateur du collectif de l'Extracteur, constate que Guy-Claude Burger use de manière frauduleuse d'arguments scientifiques. Il donne à ses méthodes des noms aux allures scientifiques et affirme qu'il est mathématicien et physicien et qu'il a fait beaucoup de recherches mais n'en apporte jamais la preuve. Le membre de l'Extracteur décèle aussi une autre rhétorique constante chez les gourous de la santé celle de s'utiliser soi-même comme preuve. En effet, Guy-Claude Burger dit qu'il a été malade et qu'il a réussi à guérir. Pour Thibault Fiolet, épidémiologiste en santé publique et spécialiste de l'alimentation à l'Inserm, l'argument que la cuisson des aliments est nocive ne tient pas

la route car la cuisson permet notamment l'élimination des micro-organismes et des virus ce qui est important pour notre sécurité alimentaire.

Un autre reportage analysé est un sujet consacré à la naturopathie tourné dans les locaux d'un médecin appelé Thierry Tournebise, et diffusé dans le JT de *France 3 Aquitaine* en 1980. Le thérapeute se donne un aspect très médical arborant une blouse blanche et des posters médicaux. Clément, de l'Extracteur, note qu'aujourd'hui les thérapeutes ne cherchent plus à ressembler à des médecins de peur qu'on le leur reproche et aussi pour s'éloigner de la médecine qu'ils critiquent. Richard Monvoisin remarque dans cette vidéo que le mot « naturelles » est mis en avant et il affirme que « Le mot naturel est un piège, car il implique pour beaucoup de gens non avertis aussi bien «normal» et «désirable» que «non transformé». Or la nature n'est ni bonne ni mauvaise en soi, tout dépend des usages ».

Enfin la dernière archive analysé date de 1974. Il s'agit d'une vidéo dans laquelle un naturopathe, Pierre-Valentin Marchesseau, remet en cause les vaccins en direct sur l'ORTF. Dans ce reportage, le naturopathe insinue que l'alimentation serait la cause de maladies. Thibault Fiolet rappelle que cela est faux et que les facteurs induisant les maladies dépendent de chaque maladie dont l'origine peut

être multifactorielle. Richard Monvoisin constate dans le discours de Marchesseau une idée commune à de nombreux thérapeutes selon laquelle il faut trouver la cause d'une maladie pour pouvoir la guérir. Pour lui cela peut entraîner la satisfaction d'une fausse cause et « qu'on parte ensuite sur des voies de guérison en lien avec cette cause alléguée, qui ont des chances de se révéler des impasses. Autant sur des maladies bénignes, ce n'est pas grave, autant sur des cas de cancers ce n'est plus la même histoire. ». Trouver une cause à sa maladie offre quelque chose de rassurant pour le malade car il est généralement difficile d'accepter que quelque chose de si important soit le fait du hasard. Dans cette émission, les propos du naturopathe se heurtent à ceux d'un médecin présent sur le plateau et des présentateurs qui remettent ouvertement en cause ce qu'il défend affirmer.

Dans l'ensemble des reportages visionnés, les paroles de ces gourous de la santé semblent plus directes que celles de ceux d'aujourd'hui qui semblent faire plus attention à leur vocabulaire et sont plus prudents dans leurs méthodes de communication.

Dans un autre article, *La Revue des Médias* se penche sur le traitement par la presse quotidienne régionale de l'installation d'un thérapeute alternatif. On voit régulièrement ce genre d'information traitée

>>>

>>>

avec malheureusement trop peu de remise en cause des pratiques. *La Revue des Médias* s'interroge : L'installation d'un praticien aux méthodes non reconnues par l'État est-elle une information ? La multiplication de ces cabinets lors des dix dernières années a amené la presse à en faire une actualité. Ces cabinets de thérapies spécialisés dans des méthodes non reconnues ont connu une prolifération dûe notamment à une explosion des reconversions professionnelles.

Pour Nicolas Rebière, rédacteur en chef de *La République des Pyrénées*, l'installation de ces thérapeutes s'est accélérée depuis la crise sanitaire et les thérapeutes contactent bien souvent les correspondants pour faire part de leur installation. Il rappelle que parler d'un médecin ou d'une pharmacie est très règlementé notamment par les Conseils de l'Ordre. Il a essayé dans un premier temps de limiter les articles aux méthodes dont l'efficacité est reconnue, avant

de décider de ne publier que l'installation de thérapeutes appartenant à un ordre de santé officiel et reconnu par le gouvernement.

À la lecture de nombreux articles sur ces installations dans divers quotidiens, les journalistes de *La Revue des Médias* ont noté des arguments « à la fois faux et problématiques ». Notamment des arguments commerciaux « très percutants » qui vantent le fait que ces pseudo-thérapeutes s'intéressent aux causes de la maladie ou bien encore qu'ils prennent en charge l'individu tout entier et pas seulement sa maladie. La lecture de ces articles semble montrer que « les femmes seraient plus nombreuses à s'installer que les hommes », que bien souvent il s'agit de reconversions professionnelles et enfin que la grande majorité concerne des implantations dans des zones rurales où les médecins se font de plus en plus rare.

Romy Sauvayre, sociologue

des sciences et des croyances et spécialiste des pseudo-médecines, qui a étudié la responsabilité et l'influence des médias dans la diffusion des croyances au sujet des pseudo-médecines estime que l'arrêt de la publication de ces articles serait la meilleure chose. Elle avance que « le simple fait de lire dans un titre des mots comme « magnétiseur » ou « lithothérapeute » va contribuer à légitimer ces pratiques, même si dans le corps de l'article toutes les précautions sont prises. En voyant ensuite un panneau « naturopathe » dans la rue, le lecteur adhèrera plus facilement. » ■

(Sources : *La Revue des Médias*, 05.12.2022 & 12.12.2022)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *Que sait-on de l'instinctothérapie* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/que-sait-on-de-l-instinctotherapie/>

## Les médecines traditionnelles et leurs dangers pour les mères et les enfants

### ■ International/ Afrique

■ Malgré de nets progrès dans le domaine de la santé, l'Afrique subsaharienne enregistre encore aujourd'hui les taux de mortalité infantile, maternelle et néonatale les plus élevés au monde. Un enfant sur huit meurt avant l'âge de cinq ans. 57 % des décès maternels dans le monde surviennent sur le continent africain. L'anthropologue français Yannick Jaffré pointe ainsi le danger que représentent les médecines dites traditionnelles pour la survie des mères et des enfants.

L'anthropologue considère comme extrêmement inquiétants l'ancrage et la reconnaissance

dont bénéficient les médecines dites traditionnelles en Afrique subsaharienne. Un sous-investis-

sement chronique dans le secteur de la santé, certaines conduites sociales et « une instrumentali-

>>>

>>>

sation » politique des médecines traditionnelles expliquent que de nombreux malades et leurs familles se tournent vers elles. Cela représente un danger certain. D'abord parce que le recours à ces médecines fait perdre un précieux temps. Ces soins sont par ailleurs également coûteux. Typiquement, les parents d'un enfant malade ne se rendent à l'hôpital qu'après avoir dépensé tout leur argent auprès d'un guérisseur et n'ont plus les moyens d'acheter les médicaments lorsque le médecin leur en prescrit, ce qui pèse sur les chances de survie de l'enfant.

Yannick Jaffré dénonce une « vision idéologique » alimentée par le soutien financier de l'OMS pour

ces médecines traditionnelles. Selon lui, « l'OMS s'appuie sur ces pratiques faute d'alternatives conventionnelles ». Il existe en outre une instrumentalisation politique de la médecine traditionnelle dans certains pays africains. Au Mali, par exemple, les dirigeants revendiquaient l'existence de remèdes locaux pour se soigner du Covid. L'anthropologue relaie les doléances de ses confrères : « pourquoi, au nom de prétendues particularités locales, promues par l'OMS, devraient-ils se contenter de cette pseudo-médecine qui peut conduire à des drames ? »

Il identifie également une autre cause au recours fréquent à la médecine traditionnelle : le fos-

sé linguistique entre soignants et malades. En effet, les professionnels de santé sont formés en français ou en anglais. Le vocabulaire du corpus médical n'est pas traduit dans les langues africaines. Dans un continent où 50 à 60% de la population est analphabète, il peut être intimidant pour un malade d'aller consulter un médecin qu'il ne comprendra pas, pour se voir prescrire une ordonnance qu'il ne pourra pas déchiffrer. Il se tournera alors plus facilement vers des médicaments vendus à l'unité dans la rue par un vendeur ambulancier qui saura instaurer naturellement une connivence avec son client. ■

(Source : [lemonde.fr](https://www.lemonde.fr), 26.11.2022)

## Théories du complot

### Les « Citoyens du Reich » prévoyaient plusieurs attentats ■ Allemagne

■ Marginale et dangereuse, cette mouvance d'extrême droite complotiste avait projeté une série d'attentats contre les institutions démocratiques. La justice allemande a arrêté 25 de ses membres et déjoué plusieurs des attaques planifiées.

Les « Citoyens du Reich » (Reichsbürger) ne forment pas un parti et ne disposent pas d'une représentation collective en Allemagne. Hans Stark, professeur et conseiller pour les relations franco-allemandes à l'IFRI, les présente comme un « groupuscule qui s'inspire de théories complotistes, souvent antisémites et qui vit dans une bulle, un peu comme une secte. Ils se revendiquent du

second Reich c'est-à-dire celui qui a existé entre la création de l'Allemagne unie en 1871 par Bismarck et sa fin au moment de la Première Guerre mondiale donc en novembre 1918. Ils vivent dans le passé, ils font totalement abstraction de la période de 1933 à aujourd'hui ». Ils se sont également inspirés plus récemment des théories conspirationnistes issues du groupe américain

QAnon. Ils ne se revendiquent pas comme nazis mais partagent avec ces derniers des thèses antisémites.

3 000 membres des forces de l'ordre ont été mobilisés et 130 perquisitions menées pour démanteler cette cellule terroriste qui visait le Bundestag, la chambre basse du Parlement allemand.

>>>

>>>

La justice allemande a annoncé avoir arrêté 25 personnes du mouvement et découvert ainsi de nombreuses ramifications « un peu partout », notamment dans le parti d'extrême droite Alternative

pour l'Allemagne (AfD) mais aussi dans les forces de l'ordre et l'armée allemande.

Depuis quelques années, les autorités allemandes placent la menace d'extrême droite au premier

rang des menaces à l'ordre public, devant le risque djihadiste. ■

(Sources : RadioFrance, 13.12.2022 & 20 minutes, 07.12.2022)

## Fusillade mortelle perpétrée par des conspirationnistes ■ Australie

■ Six personnes, dont deux jeunes policiers, ont été tuées lors d'une fusillade dans l'Etat australien du Queensland le 12 décembre. Les auteurs de la fusillade étaient des frères vivant en marge de la communauté et s'abreuvant de théories du complot.

Les frères avaient ouvert leur propre chaîne YouTube, sur laquelle ils partageaient des vidéos au contenu complotiste. Leur chaîne était très peu visitée : seulement six abonnés et une centaine de vues pour l'ensemble des vidéos. Thèmes principaux : ingérence de l'état, forces du mal et jugement dernier. Il semblerait qu'un fait divers devenu source de clivage durant de longues semaines au mois de décembre en Nouvelle-Zélande ait contribué à leur passage à l'acte. Les parents d'un bébé de quatre mois atteint d'une maladie cardiaque et qui devait subir une opération chirurgicale avec transfusion sanguine refusaient instamment que leur bébé reçoive du sang de « vacciné » Les médecins ayant refusé leur requête et les parents ne cédant pas, l'hôpital d'Auckland a donc saisi la justice. La Haute Cour d'Auckland s'est réunie et a décidé que le bébé serait provisoirement placé sous tutelle de l'Etat, le temps des soins. Entre temps, les parents ont été appro-

chés par Liz Gunn, une ancienne journaliste extrêmement populaire reconvertie en propagatrice de théories du complot. S'auto-proclamant porte-parole du couple elle s'est emparée de l'affaire, allant jusqu'à s'inviter à des réunions entre membres du personnel de l'hôpital pour y représenter les parents. Ces derniers ont également subi la forte influence de Liz Gunn, et le traitement médiatique de cette affaire a fini par leur échapper.

Le moment où des agents de police sont venus retirer le bébé à ses parents pour l'emmener se faire opérer a été filmé. Liz Gunn est parvenue à obtenir les images et, sans attendre l'accord des parents, a envoyé les images à plusieurs médias complotistes. La vidéo a suscité un émoi dans tout le pays, en particulier au sein de la sphère complotiste et anti-vaccin, faisant définitivement de ce qui était un conflit privé entre des parents et un hôpital un furieux débat de société. Liz Gunn, qui

s'exprimait abondamment sur l'affaire, soit en public lors de manifestations soit lors d'entretiens où elle appelait la population à se soulever contre le gouvernement. Elle a comparé à plusieurs reprises le bébé à Jésus, renforçant encore davantage l'emballement des soutiens des parents.

Cette affaire a fini par s'exporter. Le célèbre complotiste américain Alex Jones a commenté l'affaire, déclarant que des « scientifiques fous » conduisaient des expériences dignes de nazis sur ce bébé. L'affaire a également eu des retentissements en Australie, pays voisin. La vidéo du bébé retiré par des agents de police à ses parents était une des dernières vidéos postées sur la chaîne YouTube des auteurs de la fusillade, qui étaient vraisemblablement persuadés que la fin des temps était proche et qu'ils n'avaient d'autre choix que de se faire justice eux-mêmes. ■

(Sources : stuff.co.nz, 11.12.2022 & 16.12.2022)

## Le complotisme, un logiciel de défiance ? ■ Belgique

■ **Spécialiste des conspirationnismes, Marie Peltier prévient sur le risque d'assimiler complotisme et dérives sectaires. Le risque : passer à côté du caractère massif du phénomène et ne pas redonner confiance en la démocratie.**

Pour l'historienne, « le complotisme est une maladie démocratique contemporaine ». Ce « logiciel de défiance » pousse à remettre les institutions démocratiques en cause. Ainsi, si l'on envisage exclusivement ce phénomène complotiste comme la résultante de personnes « radicalisées », on occulte toute la défiance plus « mainstream » qui s'installe dans nos sociétés, on « dépolitise le complotisme ». Opposer des complotistes versus des anti-complotistes risque de renforcer les antagonismes et ne permet pas de redéfinir « une vision commune qui puisse redonner confiance en la démocratie ». Dans cette perspective, combattre ce fléau au cas par cas,

« en allant chercher des brebis égarées » pour les remettre « sur le droit chemin » serait un leurre et un recyclage de la politique de déradicalisation mise en place à l'époque pour lutter contre l'embrigadement djihadiste. Les organisations travaillant sur les dérives sectaires peuvent apporter une aide à certaines victimes mais le cœur du problème réside ailleurs, dans une absence de confiance qui se généralise. Pour Marie Peltier, « le véritable chantier, c'est celui de la clarté, de remettre des balises politiques sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas ». Et ce, d'autant plus que les réseaux complotistes ou les sphères de propagande ont réalisé un « hold-up sémantique » en

s'appropriant le vocable démocratique pour mieux soutenir des dictatures. Ce brouillage linguistique conduit des personnes de bonne foi à soutenir des propos conspirationnistes. Ainsi, même si les réseaux complotistes francophones sont encore très ancrés à l'extrême droite, le phénomène conspirationniste s'étend et l'imaginaire de défiance se répand. Des esprits malveillants en profitent et d'autres, bienveillants, ou du moins nourris par un idéal démocratique, en sont victimes. Pour l'historienne, le gouvernement ne doit plus minimiser ou externaliser la question. ■

(Source : 20 minutes, 12.12.2022)

## Des anciens complotistes racontent comment ils sont sortis d'une vision conspirationniste du monde ■ Belgique

■ **Une nouvelle série documentaire belge : « Fake news & Ik » laisse place à des témoignages d'adeptes de théories du complot. Ils racontent l'élément déclencheur qui a tout changé.**

Anton explique avoir adhéré à des idées proches du nazisme avant de se rendre compte qu'il avait cru en des théories trouvées sur internet dans un contexte de mécontentement personnel. Il analyse aujourd'hui : les « théories du complot ne rendent pas heureux (...) Elles ne feront pas de vous une meilleure personne, et elles

ne vous mèneront pas sur la voie du succès si vous continuez à les suivre. C'est pourquoi je m'en suis éloigné. Je voulais faire quelque chose de ma vie. J'ai réalisé que mon avenir était entre mes mains ». C'est un déclic « émotionnel » qui l'a éloigné de tout son réseau de désinformation.

Autre cas : Clément, professeur

de SVT. Il croyait dur comme fer aux « médecines non conventionnelles » avant de voir des informations sur le sujet liées à Alain Soral, figure notoire de l'extrême droite. Choqué par son antisémitisme, il a alors quitté la complosphère.

De son côté, Tanya explique que sa croyance en des théories du

>>>

>>>

complot relevait davantage de la peur que de la logique. Grâce à une amie qui « a pris le temps » de l'écouter et de lui expliquer beaucoup de choses, ses craintes se sont dissipées.

Pour d'autres, ce sont des « incohérences » dans les discours conspirationnistes qui les ont poussés dans leurs retranchements. Dans une démarche rationnelle, ils se sont tournés vers

des sites de fact-checking et sur d'autres réseaux puis sont sortis des canaux de désinformation dont ils étaient devenus prisonniers. ■

(Source : Moustique.be, 08.12.2022)

## L'affaire « fact & furious », entre règlements de compte personnels et dérive complotiste ■ France

■ Des figures connues de la complosphère, Idriss Aberkane et Xavier Azalbert, ont lancé une campagne de dénigrement inquiétante à l'encontre de journalistes et fact-checkers qui enquêtent sur eux. Au cœur de cette affaire : l'instrumentalisation d'un divorce conflictuel.

Le 22 novembre, le conspirationniste Idriss Aberkane a diffusé sur sa chaîne YouTube un entretien avec Malika Daoust. Cette dernière accuse son mari Antoine, qui vient de demander le divorce, de « coups et blessures » et a porté plainte contre lui.

Le youtubeur complotiste s'intéresse à ce conflit pour mieux attaquer les activités professionnelles d'Antoine Daoust, fondateur du site de fact-checking « Fact and Furious ». De mari violent, l'accusé devient très vite coupable d'autres faits : « être un escroc, arriviste, et un exécutant au service d'un « clan », Idriss Aberkane, expliquant être là pour « faire le procès d'un réseau » au « comportement mafieux ». Le rédacteur du blog France Soir, Xavier Azalbert, s'empresse de relayer les dires de Malika Daoust et promet qu'une « enquête » sera bientôt publiée sur son site. L'idée : salir un ensemble de journalistes et médias, dont *L'Express*, *l'AFP*, *Conspiracy Watch* et même Wikipédia. Tous ont pour

point commun d'avoir critiqué la ligne éditoriale complotiste de France Soir ou les fausses informations diffusées par Xavier Azalbert et Idriss Aberkane. Par ailleurs, des figures proches des réseaux conspirationnistes comme Thierry Casasnovas, gourou du crudivorisme, ont participé à cette campagne de dénigrement des fact-checkers en encourageant « vivement à écouter cette interview exceptionnelle réalisée par Idriss Aberkane ».

Depuis qu'Antoine Daoust est accusé sur les réseaux sociaux de nourrir un complot médiatique de « blanchiment de l'information » en collusion avec l'Agence France Presse, l'Elysée, les services de renseignement, le ministère de la Culture », il n'a cessé d'être harcelé. En effet, au lendemain de la campagne de dénigrement en ligne dont il a été victime, un inconnu est même venu à son domicile en tant que « médiateur conjugal » avant d'avouer n'en être pas un. Celui-ci Il venait

en tant qu' « entremetteur envoyé par « des personnes pour racheter le site Fact and Furious » en échange d'un arrêt des poursuites judiciaires contre lui. Le lendemain, Antoine Daoust s'est rendu à la gendarmerie qui a pu intercepter un appel téléphonique dans lequel était impliqué Xavier Azalbert. Ce dernier a finalement acheté le domaine Factandserious.fr après que son blog a perdu son agrément CPPAP. La première révélation de son nouveau site vise Rudy Reichstadt, le fondateur de *ConspiracyWatch*, victime d'attaques antisémites.

De son côté, Antoine Daoust confie avoir porté plainte contre Didier Raoult, Malika Daoust, Idriss Aberkane et Xavier Azalbert. Depuis cette affaire, il a quitté les réseaux sociaux, fermé son site et change fréquemment de airbnb pour se protéger. ■

(Sources : *Libération*, 28.11.2022 & *L'Express*, 05.12.2022)

>>>

## Le complotiste Alexandre Juving-Brunet en détention provisoire ■ France

■ Cet ancien gendarme avait signé la tribune des généraux<sup>1</sup> fin avril 2021 avant de monter un parti politique, « les Comités de salut public » puis de lancer sa propre monnaie, le « franc libre ». Aujourd'hui, il est arrêté pour « escroquerie en bande organisée ».

Prédisant la disparition de l'euro, Alexandre Juving-Brunet avait créé le « franc libre ». 4 000 personnes ont investi dans cette monnaie nullement reconnue par les autorités. Récemment, il avait fabriqué des pièces et billets sans que la Banque de France ne l'y autorise. La justice a pu montrer qu'une partie des fonds récoltés par le complotiste servait son usage personnel. Il est aujourd'hui en détention provisoire pour « escroquerie en bande organisée ».

L'homme s'était fait connaître

dans la tribune des généraux puis dans l'émission de Pascal Praud sur CNews. Aussi invité des réseaux conspirationnistes notoires comme France Soir, *Sud Radio* ou *Radio Courtoisie*, il avait gagné en visibilité dans la complosphère. Antivax actif dans les manifestations, il relaie des fausses informations, notamment l'idée que les non-vaccinés n'auraient pas le droit de voter à la présidentielle et aux législatives.

Par ailleurs, il s'est déclaré « en guerre contre le satanisme de l'élite mondialiste occidentale »

le 19 novembre à la « fête du pays réel », un événement organisé par le groupe catholique intégriste Civitas. Il y avait été invité pour présenter sa monnaie et annoncer la formation d'« armes coercitives avec les Forces françaises libres ».

■

(Source : Libération, 30.11.2022)

1. Pour en savoir plus : [https://www.lepoint.fr/politique/tribune-des-militaires-6-generaux-convoques-par-le-ministere-des-armees-12-06-2021-2430681\\_20.php#11](https://www.lepoint.fr/politique/tribune-des-militaires-6-generaux-convoques-par-le-ministere-des-armees-12-06-2021-2430681_20.php#11)

## La marque Balenciaga donne du grain à moudre aux complotistes ■ International

■ Accusée de sexualiser des enfants dans ses deux dernières campagnes publicitaires, la marque est aussi blâmée par plusieurs conspirationnistes pour promotion du satanisme.

Une vidéo TikTok créée par un certain Marc Beigent a récolté 3,1 millions de vues. Elle présente une analyse complotiste des photos de la collection des fêtes de Balenciaga. Sur les réseaux sociaux, la polémique enfle. Différentes personnes établissent des liens entre la marque et Lucifer ou des crimes du milliardaire Jeffrey

Epstein. Balenciaga est accusée de « normaliser la pédophilie », de vouloir transformer les enfants en adultes « wokes et LGBT ». Un #cancelBalenciaga s'est diffusé et un nombre croissant d'influenceurs ont rompu leurs liens avec la marque, comme Kim Kardashian qui « réévalue ses liens » avec cet empire de la mode. De

son côté, la marque cherche à rectifier le tir : « nous condamnons fermement l'abus d'enfants, écrit Balenciaga sur Instagram. Nos deux campagnes présentent plusieurs erreurs grossières et nous en prenons l'entière responsabilité ».

(Source : JournaldeMontreal.com, 01.12.2022)

## YamatoQ, branche japonaise du groupe complotiste américain QAnon, face à la police ■ Japon

■ Huit membres du groupe YamatoQ ont été arrêtés après s'être introduits de force dans un local de vaccination contre le Covid-19 à Fukuroi. La police a fouillé le siège du groupe.

>>>

>>>

Selon la préfecture de Shizuoka, les personnes arrêtées étaient venues crier « la vaccination est un meurtre » sur le site de vaccination. D'autres membres du groupe avaient déjà été inculpés plus tôt dans l'année pour les

mêmes raisons dans un centre de vaccination pour enfants à Tokyo.

Tous nient l'existence du virus et critiquent le manque de transparence sur la composition des vaccins.

Sur son site internet, YamatoQ

indique son affiliation au groupe QAnon, mouvement pro Trump qui diffuse des théories du complot. ■

(Source : [Japan Today](#), 05.12.2022)

## Alimentation

### Les scientifiques se prononcent sur les dangers du crudivorie **■ France**

**■ Pour l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), les vertus du régime alimentaire basé sur une consommation d'aliments crus sont très peu établies scientifiquement.**

Mathilde Touvier, experte de l'Inserm, explique que seuls « quelques éléments positifs peuvent être avancés » en faveur de ce type d'alimentation. Elle précise : « Dire que certains procédés de cuisson induisent une altération ou la perte de certaines vitamines, c'est parfois vrai, dans certaines circonstances. C'est d'ailleurs pour cela que certains modes de cuisson, comme la cuisson à la vapeur, sont à privilégier pour préserver ces nutriments. » Pour la chercheuse, « cela ne va pas plus loin » scientifiquement. Elle

souligne par ailleurs les risques liés à un régime exclusivement cru : « Il est regrettable de se détourner d'aliments qui présentent un réel intérêt nutritionnel, comme la pomme de terre, riche en vitamines B et C et qu'il faut cuire pour la rendre digeste. De la même façon, les œufs, les céréales ou les légumineuses bénéficient des apports de la cuisson. »

Des personnalités comme le naturopathe Thierry Casanovas, signalé à maintes reprises pour dérives sectaires, préconisent ce régime

comme substitut à d'autres traitements médicaux pour « soigner des pathologies graves ». Un pseudo traitement comme celui-ci peuvent induire un véritable affaiblissement de personnes déjà fragiles. Une information judiciaire a d'ailleurs été ouverte à l'encontre du youtubeur pour « exercice illégal de la profession de médecin », « abus de faiblesse », « pratiques commerciales trompeuses » et « infractions commerciales et financières ». ■

(Source : tf1.fr, 28.11.2022)

## Faux souvenirs

### Un psychologue italien condamné après avoir induit des faux souvenirs auprès d'une adolescente **■ France**

**■ Dans un contexte de relation parentale conflictuelle, une mère s'était adressée aux services sociaux pour obtenir de l'aide. Ceux-ci ont dirigé sa fille Sara (prénom modifié), âgée de 15 ans, vers un psychologue, le Dr X. Les séances ont peu à peu implanté des faux souvenirs d'abus sexuel commis par le père dans l'esprit de l'adolescente.**

La thérapie débute en 2016. Durant les entretiens, les monologues du psy et ses questions suggestives, à la syntaxe complexe, sont difficiles à comprendre pour Sara. Petit à petit, l'homme persuade la jeune fille

qu'elle a été abusée sexuellement par un ami de son père. La pratique d'EMDR (Eye Movement Desensitization et Reprocessing), méthode susceptible d'altérer la qualité et la quantité de la mémoire puis de fa-

ciliter la création de faux souvenirs a aussi été utilisée. Au fil des séances, Sara a fini par confondre l'ami de son père et son père. En 2017, ce dernier est alors déchu de son autorité parentale. Cependant, deux ans plus

>>>

tard, la mère et la sœur de l'adolescente s'inquiètent du changement de comportement radical de Sara. Devenue « irritable et agressive », elle entretient désormais une relation très conflictuelle avec sa mère, fréquente « des gens peu recommandables »

et se drogue. Finalement, en 2021, le Dr X est accusé d'avoir utilisé des questions suggestives pour prouver un abus sexuel qui ne s'est jamais produit et qui aurait été commis par le père. Reconnu coupable par la justice italienne d'avoir infligé de graves

dommages psychologiques à sa patiente, le thérapeute est condamné à 4 ans de prison pour abus de pouvoir et fraude dans la prise en charge.. ■

(Source : [Lemonde.fr](https://www.lemonde.fr), 12.12.2022)

## Mouvement anti-vaccination

### Des parents refusent du « sang vacciné » pour leur bébé

#### ■ Nouvelle-Zélande

■ Le nourrisson de 4 mois souffre d'un problème cardiaque impliquant une intervention chirurgicale vitale. Celle-ci a pourtant été retardée après que les parents s'y sont opposés, refusant que ce sang puisse provenir de donneurs vaccinés contre le Covid-19.

Face à une sténose valvulaire pulmonaire sévère, les services de santé du pays ont formulé un recours en justice pour mettre l'enfant sous tutelle afin que l'opération puisse avoir lieu en outrepassant l'autorisation des

parents. 150 manifestants anti-vaccination se sont réunis devant la cour de justice, en soutien aux parents. Le tribunal d'Auckland a statué sur « l'intérêt supérieur de l'enfant » et a décidé à ce titre de débouter ce cou-

ple en plaçant ce bébé sous « tutelle médicale de la Cour » jusqu'à « la fin de son opération » et de son rétablissement, au plus tard fin janvier. ■

(Sources : [7sur7.be](https://www.7sur7.be), 06.12.2022 & [bfmtv.com](https://www.bfmtv.com), 07.12.2022)

# Dons & Abonnements

## Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 €  60 €  75 €  150 €  Autre : .....€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

## Je m'abonne à la revue BulleS de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE      ETRANGER

25 Euros  
48 Euros

30 Euros  
50 Euros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

## Je m'abonne et je soutiens la revue BulleS

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE      ÉTRANGER

30 Euros  
60 Euros

35 Euros  
70 Euros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

NOM - Prénom : .....

Adresse : .....

E-Mail : .....@.....

Ci-joint le versement de la somme de : ..... €

Date et signature :

Sommaire  
du dernier numéro de  
**BulleS** (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.  
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.  
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay